

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

ID: 059-215906090-20240926-VDV20240926\_08-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 26 septembre 2024

Président

Ludovic PROISY

Secrétaire de séance

Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 20 septembre 2024

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents participants au vote : 13

Nombre de membres en exercice: 19

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Ludovic PROISY

Charline **DECARNIN** 

Éric TIRLEMONT

Judith TERNIER

Marie-Claire NAESSENS

Vincent **DELMER** 

Fabrice VAN BELLE

Olivier MORVAN

Christelle **DELEPLACE** 

Brigitte MAINGUET

Yves **MARTIN** 

Maurice VANDEWALLE

Denise **DUCROUX** 

Membres absents ayant donné procuration:

Jorge DOS SANTOS donnant pouvoir à Judith TERNIER

Isabelle CANDELIER donnant pouvoir à Christelle DELEPLACE

Théo VANENGELANDT donnant pouvoir à Yves MARTIN

Fabienne MEPLON donnant pouvoir à Ludovic PROISY

Aurélie MALAQUIN donnant pouvoir à Éric TIRLEMONT

Membre absent excusé:

/

Membre absent:

Guillaume LIETARD

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20240926 08

Modification des délégations et responsabilités des élus municipaux

M. Le Maire informe que suite à la nomination de Mme Charline DECARNIN et Mme Marie-Claire NAESSENS au poste de conseiller municipal délégué, il y a lieu de modifier par arrêté municipal les délégations et responsabilités des élus municipaux.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

VU L'article L. 2122-18 du CGCT permet au maire de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal ;

VU le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 23 mai 2020 ;

VDV20240926\_08 N°8 - 1/2

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2021 fixant à cinq

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le

Vu la création de deux nouveaux postes de conseiller municipal délég ID: 059-215906090-20240926-VDV20240926\_08-DE

CONSIDERANT que pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre la continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents soient assurés par les adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués ;

DE DONNER délégation de fonction aux adjoints et conseillers délégués, sous la surveillance et la responsabilité de M. Le Maire pour établir et signer les arrêtés, les délibérations, les actes d'engagement juridique et comptable et les correspondances, dans les matières et conditions exposées dans le tableau suivant :

NOM-PRENOM	FONCTION	DELEGATION	
Judith TERNIER	1 <sup>er</sup> adjoint	Finances, action sociale, logement, emploi et insertion	
Fabrice VAN BELLE	2 <sup>ème</sup> adjoint	Culture, jeunesse, animations, vie associative et sportive	
Christelle DELEPLACE	3 <sup>ème</sup> adjoint	Petite enfance, affaires scolaires et périscolaires, CME et nouvelles technologies	
Yves MARTIN	4 <sup>ème</sup> adjoint	Urbanisme, environnement, développement durable, travaux, sécurité et tranquillité publique	
Denise DUCROUX	5 <sup>ème</sup> adjoint	Aînés, politique intergénérationnelle et affaires intercommunales	
Isabelle CANDELIER	Conseiller délégué	Communication et cérémonies	
Brigitte MAINGUET	Conseiller délégué	Affaires scolaires	
Charline DECARNIN	Conseiller délégué	Affaires institutionnelles et ressources humaines	
Marie-Claire NAESSENS	Conseiller délégué	Économie locale et relation avec les acteurs économiques de la ville	

SCROTIN PORT TO	SCRUTIN	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0
-----------------	---------	----------	-----------	---------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits. Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord le 7 octobre 2024

Le secrétaire de séance

Po /Le Maire, Ludovic PROISY empêché

Le Maire-Adjoint

Charline DECARNIN

Judith TERNIER